

INFORMATION AUX PARENTS

2026-2027

6^e année

Classes de : Geneviève Labonté (601), Sylvie Dumais (602) et Kathleen Duchesne St-Louis (603)

Spécialistes

Éducation physique : Benjamin Forget (601) et Francis Asselin (602 et 603)

Anglais : Alexandre Parent

Art dramatique :

LA COMMUNICATION
ÉCOLE – MAISON

La communication entre l'école et la maison est un outil essentiel à la réussite scolaire de votre enfant.

Ce feuillet se veut un outil d'information afin que vous soyez renseignés sur les principales évaluations qui auront lieu tout au long de l'année et des moments d'évaluation prévus.

	Date de remise	Valeur
1 ^{re} communication	15 octobre 2026	
1 ^{er} bulletin 31 août au 11 novembre 2026	19 novembre 2026	20% du résultat final de l'année
2 ^e bulletin 12 novembre 2026 au 26 février 2027	15 mars 2027	20% du résultat final de l'année
3 ^e bulletin 27 février au 22 juin 2027	30 juin 2027	60% du résultat final de l'année

Compétences disciplinaires et non-disciplinaires		Notes communiquées au bulletin		
		1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Français	Lire	X	X	X
	Écrire	X	X	X
	Communiquer oralement		X	X
Mathématique	Résoudre une situation problème	X	X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement en anglais	X	X	X
	Comprendre des textes lus et entendus	X		X
	Écrire des textes		X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	X	X
Sciences et technologie		X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise			X	X
Arts plastiques		X	X	X
Art dramatique			X	X
Éducation physique et à la santé		X	X	X
Exercer son jugement critique (un commentaire apparaîtra au bulletin)				X

La nature des évaluations peut correspondre à un travail en classe, à une situation d'évaluation, à une entrevue, à une dictée, à des observations, au portfolio, etc.

À moins d'autorisation ou d'une raison jugée valable par la direction d'école, votre enfant doit être présent lors de la passation des épreuves obligatoires ministérielles. Il peut obtenir la note de 0 s'il s'absente sans motif valable. Il est à noter que les voyages ne sont pas des raisons valables de s'absenter.